



HANDICAP : Quel soutien pour les proches ?

CAHIER D'ACTEURS

Septembre 2020

NOM DE LA STRUCTURE : Service d'Aide aux Aidants- EPMS LEJEUNE

DATE D'ENVOI : 24/09/2020

IMPORTANT : Avant de remplir ce cahier d'acteurs, nous vous remercions de bien vouloir consulter la notice disponible en ligne sur <https://participer.loire-atlantique.fr>

PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DE SES MISSIONS

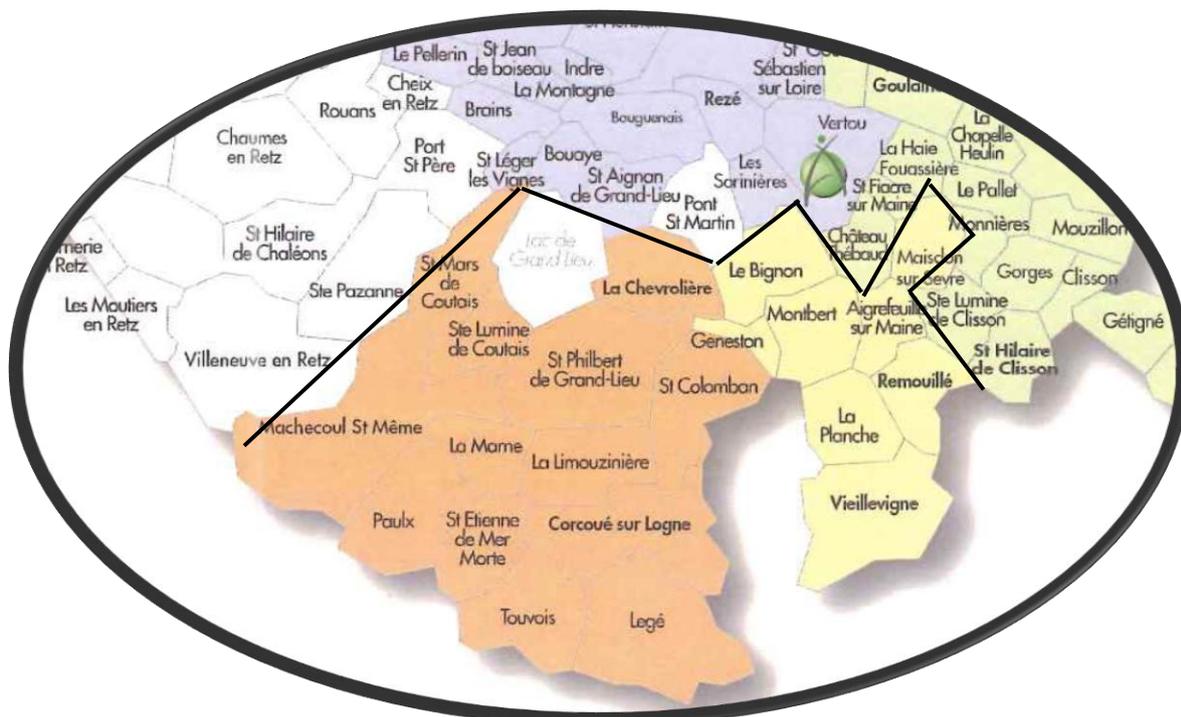
Dans cette partie, vous pouvez aborder :

Une description de la structure, le profil des intervenants (fonctions, missions, formations), une description des modalités d'accompagnement (zone(s) géographique(s), niveau d'accompagnement, durée, fréquence, individuel ou collectif, gratuité ou non, lieu(x) d'intervention), les financements, les partenariats, etc.

L'EPMS LEJEUNE propose un certain nombre de services : Foyer de vie, Foyer de vie pour personnes vieillissantes, Foyer d'Accueil Médicalisé, Service d'accueil de jour et Service d'Aide aux Aidants (SAA).

Le Service d'Aide aux Aidants est un dispositif unique en Loire-Atlantique résultant du constat des partenaires sociaux et du Conseil Général, des besoins en termes de soutien et d'aide des aidants de personnes handicapées. Il s'adresse dans un premier temps aux aidants non professionnels d'une personne adulte ou mineure en situation de handicap intellectuel vivant de manière régulière dans sa famille.

Les aidants doivent résider sur l'un des 4 cantons de Machecoul, Legé, Aigrefeuille, ou Saint Philbert de Grand Lieu, ce qui représente 22 communes.



L'équipe du SAA est composée de :

1 ETP Educateur spécialisé (réparti en 2 mi-temps)
22% d'ETP de psychologue
20% d'ETP de cadre socio-éducatif.

Horaires et jours d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9 h15 à 17h30,

Horaires flexibles : pour les actions collectives et rendez-vous dans certaines familles. Les professionnels reçoivent en entretien individuel les familles dans les locaux du service :

4 le Cerclais

44650 Corcoué sur Logne

Téléphone : 02.51.71.54.15).

L'équipe peut se déplacer au domicile de l'aidant quand cela est nécessaire ou rencontrer l'aidant dans les locaux de certains CLICS du territoire lors de permanence. Le service est gratuit.

L'accompagnement n'a pas de limite dans le temps mais il se fait avec des objectifs apportés par les demandes de l'aidant. Ce dernier est acteur de l'accompagnement.

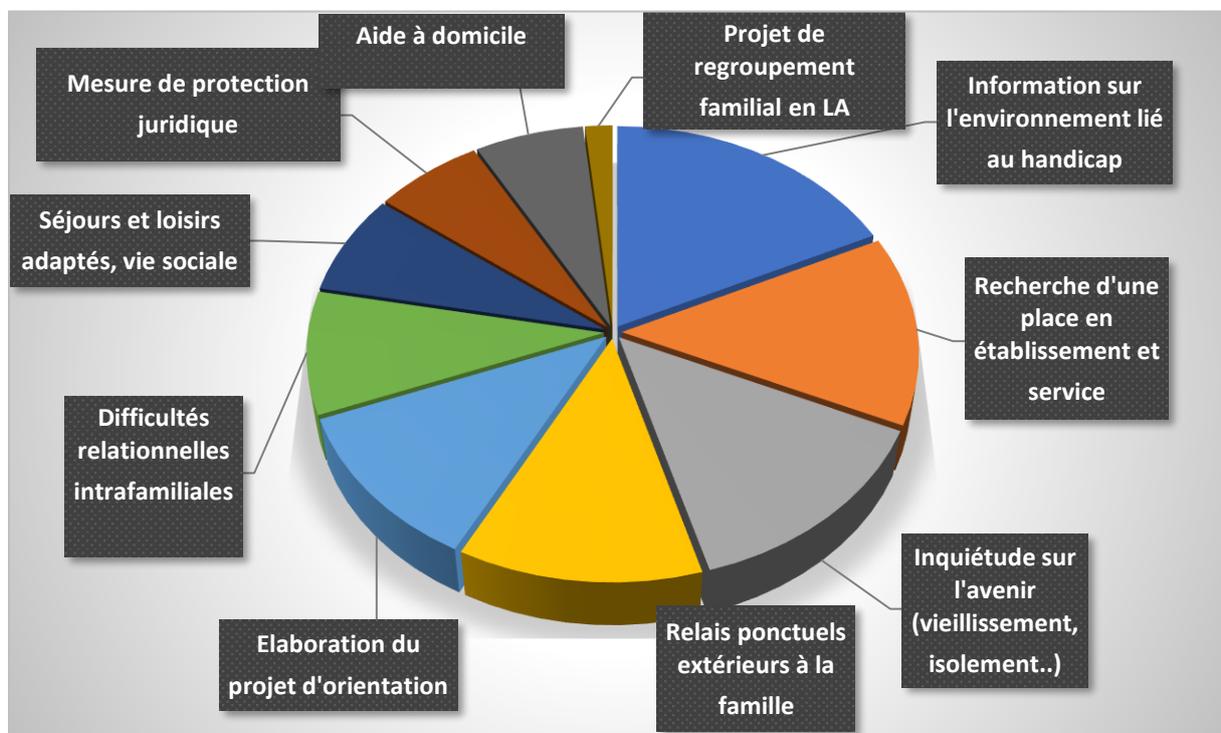
Le service travaille en partenariat avec les organismes, association du territoire (MDPH, CLIC, les CCAS, les pôles PAPH, ...)

LES BESOINS ET ATTENTES DES AIDANT-E-S EN LOIRE-ATLANTIQUE

Dans cette partie, vous pouvez aborder et développer toutes les thématiques sur lesquelles les aidant-e-s auraient besoin de soutien :

Écoute, information/orientation, accompagnement administratif, liens avec la MDPH, reconnaissance/statut de l'aidant, santé de l'aidant, accompagnement vers un projet, connaissance de l'offre de service existante sur le territoire, mesures de protection, aide humaine, accueil en établissement, répit/relais, etc

Les demandes des aidants sont très diversifiées et nécessitent un accompagnement par des professionnels ayant des technicités différentes. Au-delà d'une aide technique, bureaucratique, le soutien psychologique est essentiel tout au long de l'accompagnement de l'aidant.



3 POINTS FORTS & 3 POINTS FAIBLES DU SOUTIEN AUX AIDANT-E-S EN LOIRE-ATLANTIQUE

Points forts

Points Faibles

Connaissance du public et du territoire	Sectorisation non homogène
Accompagnement personnalisé et en lien avec les besoins des aidants	Manque de partenariat identifié avec la MDPH

LES PISTES D'AMELIORATION ENVISAGEES

Dans cette partie, vous pouvez aborder et développer les pistes d'amélioration en matière d'aide aux aidants, relatives à :

L'offre de service pour les aidants (selon le territoire, l'âge, le type de handicap, etc.), la communication et la diffusion de l'information, les modes d'intervention et d'accompagnement, les relations entre partenaires et leur complémentarité, les relations avec le Département, la MDPH, et les autres acteurs institutionnels (ARS, CAF, ...), etc.

Nécessité d'harmoniser les pratiques et les moyens sur tout le territoire

Meilleure visibilité et communication afin d'être mieux repéré sur le département